

Commission bâtiments ruraux et mesures d'accompagnement social

Rapport annuel 2015 / 16

La commission est composée de MM. Marco Ender, SG, secrétaire, - Joël Bader, FR, vice-président, - Samuel Brunner, OFAG, - Samuel Brunner, LU, - Peter Brügger, SO, - Hans-Peter Caduff, GR, - Wilfried Kägi, ZH, - Philippe Rossy, VD, - Herbert Stürmlin, SZ, membres, et du soussigné à la présidence.

Notre dernier rapport d'activité remonte à juin 2015. Dès cette date, les membres de notre commission se sont penchés sur différents thèmes qui touchent les améliorations de structures et les aides sociales dans l'agriculture.

Relevons en particulier :

- l'audition sur les trains d'ordonnances 2015 avec l'entrée en vigueur cette année du nouveau seuil harmonisé à un UMOS pour les aides financières ainsi que la prise en considération des prestations proches de l'agriculture que nous avons soutenus;
- l'organisation de la journée d'étude à Olten ;
- la consultation sur les enveloppes financières agricoles 2018-2021 avec notre demande de revoir les forfaits à la hausse pour les constructions rurales afin d'atténuer l'augmentation des coûts dans la construction;
- les relations avec le comité de Suissemelio pour la réorganisation souhaitée par Kolas et la succession de M. Pierre Simonin par M. Joël Bader à la présidence ;
- le soutien à l'analyse de risque sur les crédits par les cantons en concert avec l'OFAG;
- les conséquences de taux d'intérêts négatifs sur les fonds de roulement ;
- le postulat Vogler pour la simplification administrative de la LDFR ;
- la motion Aebi Andreas qui souhaite adapter les textes légaux de sorte que les poissons d'aquaculture soient considérés comme des animaux d'élevage;
- la motion Leo Müller concernant **l'imposition des immeubles agricoles et sylvicoles** afin de rétablir la pratique antérieure à 2011. Le Conseil fédéral propose aujourd'hui un amendement de la législation fiscale qui va dans le sens de la motion ;
- le projet MAPISPlus qui entre dans une phase de test avec des cantons ;
- la révision en cours du guide pour l'estimation de la valeur de rendement agricole dont le projet devrait être mis en consultation en 2017;
- l'évaluation du contrôle fédéral des finances sur le coût et efficacité des mesures ;
- les crédits et contributions pour 2016-2017 avec des coupes budgétaires qui risquent de bloquer des projets rentables;
- le débat sur la rentabilité des investissements en agriculture qui prend de l'importance aussi bien dans les milieux politiques, la recherche, les médias...Les membres de notre commission ont fait des propositions sur l'appréciation de la rentabilité pour les projets soutenus, l'importance des financements croisés avec des moyens provenant hors de l'agriculture, la réduction des coûts pour les constructions rurales, les fonds propres et liquidités nécessaires, l'esprit d'entreprise, la formation requise, les exigences en matière de gestion administrative. L'objectif recherché est de soutenir toujours mieux les investissements rentables dans l'agriculture en tenant compte de l'évolution rapide des marchés et de la politique agricole.

Nous saluons enfin la bonne collaboration avec M. Samuel Brunner de l'OFAG qui apporte, dans les cantons, une plus grande efficacité du travail en faveur de l'amélioration des structures dans agriculture.

Juin 2016 Pour la commission